FICHE SYNTHÈSE

PRÉDICTEURS DE L'INSTABILITÉ DU PLACEMENT CHEZ LES JEUNES DE LA DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE EN PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Par Dorian Mouketou et Naïma Bentayeb

Cette fiche présente la synthèse d'une revue de littérature exploratoire portant sur les jeunes de la diversité ethnoculturelle en protection de l'enfance. L'exploration des facteurs prédicteurs de l'instabilité du placement est au cœur de l'analyse dans l'optique de comprendre les éléments qui peuvent influencer les trajectoires de services de ces jeunes. Au Canada comme aux États-Unis, les communautés ethnoculturelles, plus particulièrement les Noirs et les Latinos sont surreprésentés; contrairement à leurs pairs blancs, asiatiques, arabes, etc. (Lavergne et Dufour, 2020). Ces jeunes sont davantage confronté·e·s aux expériences de discrimination (Casey Family Programs, 2007; Sow et al., 2020), sont plus susceptibles de vivre des placements incongrus sur le plan culturel et ethnique (Villegas, Rosenthal, O'Brien, et Pecora, 2014), mais aussi d'être impliqués dans le système de justice pénale juvénile (Miller et al., 2014; Ryan, Perron, et Huang, 2016; Watt et Kim, 2019).

LE RISQUE ACCRU D'INSTABILITÉ DU PLACEMENT CHEZ LES AFRO-AMÉRICAINS

La littérature révèle que non seulement les jeunes afro-américains sont plus susceptibles d'être placés hors du domicile familial que leurs pairs blancs, ils seraient également plus exposés à un risque accru d'instabilité du placement. Par ailleurs, les facteurs prédicteurs de l'instabilité du placement diffèreraient selon les groupes raciaux. Chez les Afro-Américains, le fait d'être plus âgé, d'être initialement placé dans un milieu autre que dans la famille élargie et d'avoir des problèmes d'externalisation, accentuent le risque de l'instabilité du placement. En revanche, seul le placement initial prédirait l'instabilité chez leurs pairs blancs (Foster et al., 2011).

LES TYPES D'INTERRUPTION DU PLACEMENT

Les interruptions du placement sont liées tant aux initiatives individuelles des enfants qu'aux décisions du système de protection de l'enfance et de la jeunesse. En effet, il existe trois types de perturbation du placement : 1) celle initiée par le ou la jeune qui fuit le milieu de placement ou le refuse; 2) celle liée à une inadéquation entre les besoins du ou de la jeune et le placement, auquel cas, on note des troubles de comportement du ou de la jeune ou une incapacité du milieu à répondre à ses besoins; et 3) celle liée au non-respect des normes de l'État (Sattler et al., 2018).

LIENS ENTRE CARACTÉRISTIQUE DU PLACEMENT ET TYPE D'INTERRUPTION

Les placements en famille élargie, contrairement à ceux en famille d'accueil, seraient moins susceptibles d'être perturbés en raison des troubles comportementaux des enfants (inadéquation du placement) ou d'enfants en fuite (perturbation initiée par le ou la jeune), mais plutôt en raison de violation des normes étatiques en matière de qualité du placement. En outre, le fait d'être placé·e avec ses

INSTITUT UNIVERSITAIRE SHERPA
Immigration. Diversité. Santé.
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal
Québec

frères et sœurs diminuerait le risque d'une inadéquation du placement ou de perturbation initiée par le ou la jeune. Toutefois, cela augmenterait le risque d'une interruption du placement en raison de violation des normes étatiques (Sattler et al., 2018).

TYPES D'INTERRUPTION ET DISPARITÉS ETHNIQUES ET DE GENRE

Les filles – tout groupe racial ou ethnique confondu – et les Latino-Américains, seraient plus susceptibles d'initier eux-mêmes la perturbation du placement. Or, les Afro-américains seraient plus à risque d'une perturbation liée à une incompatibilité du placement ou en raison d'un placement qui peut représenter une menace pour leur sécurité ou leur bien-être (Sattler et al., 2018). De plus, les garçons afro-américains seraient davantage à risque d'un changement de placement une fois impliqués dans le système de protection de l'enfance et de la jeunesse (Miller et al., 2014).

LA FAMILLE ÉLARGIE : PUISSANT FACTEUR DE STABILITÉ DU PLACEMENT

La littérature a établi un lien entre le contexte du placement et la stabilité du placement (Foster et al., 2011; Sattler et al., 2018; Schwartz, 2008, 2010). Les jeunes afro-américain·e·s placé·e·s dans la famille élargie expérimentent des liens plus durables avec des personnes et des lieux et passent plus de temps dans peu de placements, ce qui contribue à une plus grande stabilité du placement. Ces jeunes passeraient moins de temps en moyenne dans le système de protection de l'enfance que leurs pairs en famille d'accueil. De fait, ils connaissent peu de changements dans leurs relations et leur contexte social, ce qui atténuerait le sentiment de perte liée aux perturbations du placement.

En revanche, les jeunes placé·e·s en famille d'accueil connaitraient à la fois des pertes liées aux lieux et aux personnes, se sentant seul·e·s et anonymes, souvent coupé·e·s des relations avec leurs frères et sœurs. Par ailleurs, contrairement aux parents en famille d'accueil, les tuteurs en famille élargie seraient davantage en mesure d'entourer le ou la jeune d'un réseau de soutien comprenant entre autres les autres membres de la famille, comme les oncles ou les tantes (Schwartz, 2010).

LES FACTEURS CULTURELS ET IDENTITAIRES : FACTEURS CLÉS DANS L'ADAPTATION DE OU DE LA JEUNE PLACÉ·E EN FAMILLE D'ACCUEIL

L'inadéquation culturelle entre les jeunes et leurs tuteurs ou tutrices aurait des effets négatifs mesurables sur les auto-déclarations de symptômes d'intériorisation et le niveau de problèmes d'extériorisation de l'enfant signalé par le parent d'accueil (Anderson et Linares, 2012). Premièrement, l'origine ethnique différente entre la famille biologique et la famille d'accueil serait « préjudiciable » car elle créerait chez le ou la jeune placé·e un sentiment de manque d'appartenance qui réduit l'identité ethnique et les « liens sociaux » avec le foyer d'accueil. Deuxièmement, un langage commun entre les parents biologiques et les foyers d'accueil est important car il facilite « [notre traduction] la communication directe entre les tuteurs sur les goûts et les aversions de l'enfant, les routines et les règles familiales, et les attentes partagées, ce qui favorise l'adaptation comportementale au foyer d'accueil. » (Anderson et Linares, 2012, p. 8)

En bref, les jeunes noir·e·s, en plus de constituer la minorité ethnique la plus surreprésentée dans le système de protection de l'enfance, seraient également plus à risque accru d'instabilité du placement, par rapport à leurs pairs. De plus, ils seraient plus susceptibles de subir une perturbation du placement liée à une inadéquation entre leurs besoins et le placement ou liée à une violation de normes étatiques. Le placement en famille élargie, bien qu'il constitue un facteur important de stabilité du placement, serait susceptible d'entrainer un contact entre le ou la jeune et ses parents biologiques. Enfin, la prise en compte du facteur culturel est importante dans la mesure où l'inadéquation culturelle pourrait être préjudiciable pour le ou la jeune placé·e.

Pour toute question, contactez naima.bentayeb.ccomtl@ssss.gouv.qc.ca
Institut universitaire SHERPA
7085 Hutchison, Montréal, Qc., H3N 1Y9
sherpa.dlm@ssss.gouv.qc.ca
https://www.sherpa-recherche.com
2022

RÉFÉRENCES

Anderson, M., et Linares, L. O. (2012). The role of cultural dissimilarity factors on child adjustment following foster placement. *Children and Youth Services Review*, 34(4), 597-601.

Casey Family Programs. (2007). Mental Health, Ethnicity, Sexuality, and Spirituality Among Youth in Foster Care, [En ligne].

Foster, E. M., Hillemeier, M. M., et Bai, Y. (2011). Explaining the disparity in placement instability among African-American and white children in child welfare: A Blinder–Oaxaca decomposition. *Children and Youth Services Review*, 33(1), 118-125.

Garcia, A. R., Pecora, P. J., Harachi, T., et Aisenberg, E. (2012). Institutional predictors of developmental outcomes amongracially diverse foster care alumni. *American Journal of Orthopsychiatry*, 82(4), 573-584.

Lavergne, C., et Dufour, S. (2020). Les familles issues de la diversité culturelle et la protection de la jeunesse au Québec, [En ligne].

Miller, O., Farrow, F., Meltzer, J., et Notkin, S. (2014). Changing Course: Improving Outcomes for African American MalesInvolved with Child Welfare Systems, report of Center for the Study of Social Policy, [En ligne].

Sattler, K. M. P., Font, S. A., et Gershoff, E. T. (2018). Age-specific risk factors associated with placement instability amongfoster children. *Child Abuse & Neglect*, 84, 157-169.

Schwartz, A. (2008). Connective Complexity: African American Adolescents and the Relational Context of Kinship Foster Care. *Child Welfare*, 87(2), 77-97.

Schwartz, A. (2010). «Nobody Knows Me No More»: Experiences of Loss Among African American Adolescents in Kinship andNon-Kinship Foster Care Placements. *Race and Social Problems*, 2(1), 31-49.

Ryan, J. P., Perron, B. E., et Huang, H. (2016). Child Welfare and the Transition to Adulthood: Investigating Placement Statusand Subsequent Arrests. *Journal of Youth and Adolescence*, 45(1), 172-182.

Sow, M., Zorn, N., et Lamarre, M. (2020). Transition vers la vie adulte des jeunes de la DPJ : regards sur les enjeux et les solutions, [En ligne].

Summersett-Ringgold, F., Jordan, N., Kisiel, C., Sax, R. M., et McClelland, G. (2018). Child strengths and placement stabilityamong racial/ethnic minority youth in the child welfare system. *Child Abuse & Neglect*, 76, 561-572.

Villegas, S., Rosenthal, J., O'Brien, K., et Pecora, P. J. (2014). Educational outcomes for adults formerly in foster care: Therole of ethnicity. *Children and Youth Services Review*, 36, 42-52.

Watt, T., et Kim, S. (2019). Race/ethnicity and foster youth outcomes: An examination of disproportionality using the nationalyouth in transition database. *Children and Youth Services Review*, 102, 251-258.

En collaboration avec :

ENAP
École nationale d'administration publique

CHAIRE-RÉSEAU DE RECHERCHE SUR LA JEUNESSE DU QUÉBEC